Par Carenews INFO

– Publié le 21 septembre 2026 – 16:54 – Mise à jour le 22 septembre 2026 – 15:30 – Ecrit par : Célia Szymczak

#ASSOCIATIONS

Les titres des médias du groupe Bolloré sur les « milliards engloutis par les associations » scandalisent leurs représentants

Les médias contrôlés par le milliardaire aux idées proches de l'extrême droite ont diffusé le week-end du 20 septembre des chiffres sur le financement des associations. Ils ont suscité l'indignation de représentants et d'observateurs du secteur.



Les données sur lesquelles s'appuient les représentants d'Hexagone sont contestables. Crédit : iStock.

Le sujet a été repris ce week-end par des médias du groupe Bolloré. «*Finances publiques : 60 milliards engloutis par les associations* », affichait en une le Journal du dimanche le 20 septembre. L'hebdomadaire insistait en sous-titre sur «*l'opacité du système* » et le fait que l'immigration constitue le «*premier poste de subventions* ». «*Le financement des associations pointé du doigt pour son manque de transparence* », annonçait **Cnews** le même jour, pour introduire son sujet télévisé. «*Associations : près de 60 milliards d'euros d'argent public difficiles à tracer* », écrit **Europe 1** le 21.

Le JDD se targue d'avoir obtenu une exclusivité sur des chiffres publiés par Hexagone : cette structure se présente comme un «*observatoire statistique décrivant la France en chiffres via des données factuelles et sourcées* ». Elle est cependant soutenue par Périclès, organisation co-fondée par Pierre-Édouard Stérin dans le but de diffuser des idées de la droite conservatrice. Arnaud Rérolle, son directeur, le confirmait **lors d'une audition au Sénat fin mai**.

«*Cette fois c'est contre les associations accusées "d'engloutir" des milliards que le JDD déverse son lot hebdomadaire de haine* », a répondu Pascal Brice, le président de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), qui réunit 930 associations françaises dont les Banques alimentaires, Emmaüs France ou le Samusocial de Paris. Il a dénoncé sur le réseau social Linkedin des «*chiffrages fantaisistes* »

DES STRUCTURES CONTRÔLÉES

«*La présentation d'un chiffre agrégé et présenté sans nuance qui mélange subventions et commandes publiques pour parler d'opacité est une grosse ficelle qui doit nous indigner et nous alerter* », a réagi Phillipe Pailliart, président de France générosités, le syndicat des associations faisant appel au don, sur le même réseau social.

Hexagone additionne en effet des estimations de ces deux montants, ainsi que les dépenses fiscales en faveur des associations. Lorsqu'elles répondent à des commandes publiques, les associations remplissent une demande de l'État et sont financés pour cela. Une subvention soutient des projets d'intérêt général, initiés et mis en œuvre par les organismes bénéficiaires. «*Rappelons aussi que les associations et les fondations sont les structures les plus contrôlées en France* », a ajouté Phillipe Pailliart.

«*Les associations sont dans le collimateur de l'extrême droite. On le savait, mais désormais ils l'assument sans complexe* », complète Timothée Duverger, chercheur, responsable du master sur l'économie sociale et solidaire de Sciences po Bordeaux. «*On est bien sûr en pleine pseudo-science et fake news* », poursuit-il, toujours sur Linkedin.

«*L'extrême-droite* (…) *n'aime pas le monde associatif* », abonde Julien Talpin, directeur de recherche au CNRS, spécialiste des libertés associatives, dans son propre post. Alors que pour Hexagone, le financement d'associations de plaidoyer est un «*sujet* (…) *sensible* », le chercheur appelle à «*redire que le monde associatif n'a pas (juridiquement) à être neutre et qu'**un financement public du rôle démocratique des associations est indispensable***. » Tout en précisant que «*60 milliards (chiffres un peu gonflés) ce n'est pas cher payé et clairement pas assez* ».

«*J'ai la nausée depuis que j'ai lu la une du JDD* », dénonce **Elsa da Costa**, directrice générale de l'ONG Ashoka France, dans une vidéo publiée sur Instagram. « *Les associations ne se gavent pas, elles font leur boulot* ». Elle mentionne également « *le poids économique du secteur associatif* », qui emploie **près d'un salarié du secteur privé sur dix**.

DES CHIFFRES CONTESTABLES

Pour évaluer «*ce que coûtent les associations à la collectivité* », Hexagone s'appuie en partie sur les **chiffres de l'ouvrage *Le Paysage associatif français***, publié par les chercheurs Lionel Prouteau et Viviane Tchernonog en 2023. **Il porte sur des données de 2020**, à partir d'une enquête menée auprès de plus de 6 000 associations. **20 % du budget total des associations provient des subventions publiques et 29 % de la commande publique**, écrivent les auteurs. Le total du budget est évalué à 113 milliards d'euros pour 1,37 million d'associations.

Hexagone calcule donc que 22 à 23 milliards d'euros sont versés aux associations par des subventions et 33 milliards d'euros via des commandes publiques. L'observatoire estime par ailleurs «*les principales dépenses fiscales liées aux dons aux organismes éligibles* » à 3,8 milliards d'euros.

Or, dans un **document budgétaire publié avec le projet de loi de finances** pour 2025, **le gouvernement fait état de versements aux associations de 11,7 milliards d'euros en 2022**. Ce montant concerne uniquement l'État. Les dépenses fiscales de soutien aux associations – qu'elles en soient directement bénéficiaires ou non, comme dans le cas de la réduction d'impôt liée au don - sont évaluées à 4,65 milliards d'euros en 2025.

Dans un rapport publié l'année dernière, **la Cour des comptes évaluait les subventions de l'État aux associations à 7,43 milliards d'euros en 2024** (et à 4,93 milliards d'euros en 2020) **et les subventions versées par les collectivités à 6,34 milliards d'euros en 2023.** Pour arriver aux 22 milliards, il faut inclure les subventions attribuées par «*les organismes sociaux, les opérateurs publics, et, dans certain cas, des financements européens* », prétend Hexagone, sans sourcer ses dires.

L'Inspection générale des finances (IGF) chiffre les dépenses budgétaires de l'État, de ses opérateurs et des collectivités en direction des associations (comprenant aussi bien les subventions que les prestations de service, les tarifications des établissements et services sociaux et médicosociaux et la déepnse fiscale) **à 53 milliards d'euros en 2023**. Les dépenses de l'État sont évaluées à 10,39 milliards, celles des collectivités à 26,05 milliards et celles d'un échantillon d'opérateurs à 12,69 milliards.

DES ERREURS SUR LES THÈMES LES PLUS FINANCÉS

Hexagone revendique une «*exigence de transparence*». «*Le vrai sujet n'est donc pas de savoir s'il faut ou non financer "les associations" en général. Il est de savoir quelles associations sont financées, par qui, pour quelles missions, avec quel niveau de dépendance à l'argent public, pour quels résultats et selon quels critères*», assurent les auteurs. Or, la liste des crédits attribués par l'État par association, ainsi que le montant est publiée en annexe du document budgétaire cité plus haut.

Mais les représentants d'Hexagone insistent sur une dimension en particulier. «*L'immigration, l'asile et l'intégration constituent le premier poste de subventions, avec 2,78 milliards d'euros, soit 25,2 % du total*», prétendent les auteurs, affirmant s'appuyer sur «*les documents budgétaires disponibles*» sans plus de précision. La seule annexe publiée par «l'observatoire» liste d'ailleurs les «*objets des associations regroupés dans la catégorie "Immigration, asile et intégration"*».

D'après le rapport de la Cour des comptes, **au contraire, le thème «réfugiés/asile/immigration» est le quatrième le plus subventionné par l'État,** derrière l'hébergement d'urgence, l'enseignement, l'accompagnement social et l'aide alimentaire. Le soutien est évalué à 952 millions d'euros environ, loin derrière les 2,78 milliards supposés.

Célia Szymczak

Carenews INFO

Verticale d'information à destination du grand public, Carenews INFO déniche, décrypte et analyse les faits d'actualité relatifs à l'engagement en faveur d'une société plus solidaire, plus durable et plus juste.

Tous les articles Carenews INFO

Recevoir les news

#ASSOCIATIONS #ESS



Les derniers articles publiés

Acteurs | Carenews



« La philanthropie territoriale, c'est une manière spécifique de décider et d'agir » (Maryline Filippi et Timothée Duverger)



Découvrez le Guide pro de la RSE et de l'inclusion 2027



Une coalition veut faire du temps libre un enjeu pour les présidentielles

AFFICHER PLUS